



«Et si c’était l’incroyance religieuse qui parle le mieux du christianisme?»

GENÈVE • *La semaine dernière, un colloque interdisciplinaire s’est intéressé à l’incroyance. La liberté, dans le christianisme, passerait par un affranchissement à l’égard des croyances. Un théologien décrit le renversement.*

DOMINIQUE HARTMANN

D’un côté, les croyants, de l’autre, les non-croyants. En matière religieuse, la ligne de partage semble claire pour beaucoup. Mais la croyance est-elle le bon instrument de mesure? Et si l’incroyance était, elle aussi, au cœur des religions, et notamment du christianisme? La revue *Théorèmes*, qui se concentre sur les enjeux des approches empiriques des religions (sociologie, histoire, anthropologie), vient de consacrer un colloque interdisciplinaire à ces questions. Anthony Feneuil, théologien et philosophe à l’Université de Genève, cheville ouvrière de cette journée de recherche, répond à nos questions.

Votre colloque s’est intéressé à l’incroyance religieuse. Pourquoi?

Anthony Feneuil: On a déjà beaucoup écrit sur les croyances non religieuses, comme celle qui alimentent les idéologies, par exemple, ou l’adhésion aux marques. Mais la question de l’incroyance religieuse est encore surtout réservée aux religions non chrétiennes. Lorsque l’histoire des religions est née à la fin du XIX^e siècle, elle s’est intéressée très vite à la notion de croyance. Et elle a constaté que, dans l’hindouisme ou le bouddhisme, par exemple, cette notion n’était pas centrale. Car le bouddhisme privilégie la pratique: pour se dégager des liens – sources de souffrance –, l’adepte ne doit pas adhérer à un contenu mais le vérifier lui-même par un certain nombre de pratiques, comme la méditation. On réalise d’ailleurs maintenant que le bouddhisme engage en réalité des croyances, car certaines pratiques sont trop exigeantes pour être expérimentées par tout le monde. Mais la question reste peu explorée en lien avec le christianisme bien que les théologies de la mort de Dieu ou celle du Bâlois Karl Barth l’aient posée.

De quelle façon?

Pour ces théologies qui ont marqué la seconde moitié du XX^e siècle, la croyance subjective n’est pas capitale, car l’objet de la croyance (Dieu) est plus important que l’adhésion elle-même, ce qui a toujours été une intuition de la

théologie mystique. Ce courant existe aussi dans la pensée catholique, par exemple dans celle de Charles Péguy, qui privilégie l’espoir plutôt que la foi comme vertu chrétienne essentielle. Il est devenu courant de dire que chacun se «bricole» sa religion, donnant un contenu différent à ce que veut dire «Dieu», la résurrection, etc. La foi chrétienne n’est pas dans telle ou telle conviction intime du type «je crois que Dieu existe» ou «je crois que Jésus est bien ressuscité avec son corps biologique». Elle est le lieu où ces certitudes perdent leur importance décisive. Du coup, comme l’a souligné le théologien Xavier Gravend-Tirole au colloque, le fidèle est forcément un «mécéant».

On est assez loin de ce qu’enseignent les Eglises, non?

Il n’est pas sûr que la conception de la croyance comme certitude subjective soit issue du christianisme, elle viendrait plutôt de la modernité, en particulier de Descartes.

Ce qui peut tromper est la place centrale que le christianisme a donné à un credo (je crois), qui apparaît comme une liste programmatique de croyances. En réalité, il s’agissait de se mettre d’accord sur ce qui allait être enseigné et surtout sur ce qui ne devait pas l’être! La première phrase du credo énonce: «Je crois en Dieu le Père tout-puissant». Or, l’idée de toute-puissance, parce qu’on ne peut pas se la représenter, vise plutôt à nous mettre en garde contre ce que nous pouvons croire à propos de cette puissance qu’à nous donner un contenu positif à croire. Le credo trace donc une limite à nos croyances – que nous avons tendance à prendre un peu trop au sérieux – qu’il invite à dépasser. Peut-être que les athées militants, à un moment, ont su formuler ce qui doit être une exigence du christianisme: pour les êtres humains, la liberté passe par un affranchissement à l’égard de leurs croyances (naturelles, sociales et religieuses), qui les conditionnent.

Pourquoi poser la question aujourd’hui?

Il est vrai que l’incroyance n’est plus une dissidence, comme elle l’était au milieu du XX^e siècle, quand l’emprise



Au cours d’un défilé aux Etats-Unis, un militant célèbre l’athéisme. FLICKR.COM

sociale du religieux était bien plus forte. Aujourd’hui, l’athéisme est devenu une conviction parmi d’autres. Beaucoup d’athées jugent possible la coexistence de divers systèmes de croyances personnelles. Cette évolution est bien sûr un progrès social, mais elle comporte aussi un risque: n’importe quelle position devient légitime sous le seul prétexte qu’elle serait une intime conviction. Aujourd’hui, le christianisme a peut-être à assumer le scandale de l’incroyance, version contemporaine du renversement des idoles. C’est évidem-

ment un défi à la théologie, et un risque pour l’Eglise. Pour exister, nos Eglises cherchent parfois à revenir à quelques croyances fondamentales, elles veulent «clarifier» leur message, comme le font les militants, les politiques. Et si elles se trompaient de vocation?

A propos de l’asile, par exemple, les Eglises s’appuient sur des convictions comme «le faible doit être protégé». Certaines croyances sont-elles utiles?
Est-ce que ce sont les croyances qui nous font agir? Je pense que les prin-

cipes sont rarement suffisants. Dans le christianisme, l’action semble plutôt découler de l’exemple. Pensez à l’abbé Pierre et au mouvement de solidarité qu’il a suscité.

Pourtant, les croyances sont centrales dans les religions, qui se reconnaissent ou se déchirent à leur propos.

Ces controverses ne forment peut-être pas leur élément le plus religieux. Les économistes aussi s’affrontent pour savoir si la relance est bonne pour la crise ou si elle va l’aggraver. On sait combien ont été stériles les disputes entre protestants et catholiques lorsqu’il s’agissait simplement de convaincre l’autre. Aujourd’hui, une bonne partie de la démarche œcuménique passe par la prière ou la liturgie. Les controverses peuvent néanmoins avoir leur intérêt en permettant à chacun de réaliser l’insuffisance de ses propres croyances, contestées, et souvent avec de bons arguments, par l’autre.

Si la croyance n’est pas ce qui «qualifie» la religion, qu’est-ce que c’est?

Allons jusqu’au bout: et si c’était justement l’incroyance? Celui qui doute trop de ses croyances au quotidien risque quelques problèmes car les croyances sont nécessaires pour fonctionner normalement, individuellement et en société. Mais le moment religieux de la vie n’est-il pas celui où nous pouvons en quelque sorte nous reposer de nos propres croyances, au moins pour un temps? Des anthropologues comme Albert Piette ont montré que les cultes ne donnent pas seulement lieu à une intensification des croyances, mais à des moments pleins d’ennui, de remise en question, de désaccord avec le pasteur, et que ces moments participent de la vie religieuse. Il va jusqu’à dire que la religion aurait eu pour rôle, dans l’histoire de l’humanité, de développer une capacité d’indifférence à l’égard de ses propres croyances! On sait maintenant que les animaux ont probablement des croyances, mais seul l’homme est capable d’avoir des croyances incertaines sans que cela ne bloque son action. Peut-être est-ce grâce à la religion? I
Infos: <http://theoremes.revue.org>

BÂLE Oui à l’égalité d’accès au sacerdoce

Les parlements des deux corporations ecclésiastiques catholiques de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ont approuvé l’initiative dite pour l’égalité dans l’accès au sacerdoce. Lancée au printemps 2011, celle-ci demande que les autorités ecclésiastiques s’engagent pour l’ordination des femmes et l’abolition du célibat des prêtres dans l’Eglise catholique.

Cette double initiative n’a pas de portée au plan du droit de l’Eglise. Les autorités ecclésiastiques devront demander officiellement les réformes auprès du diocèse. Elles pourraient aussi changer dans ce sens le statut ecclésiastique cantonal. Mais une telle modification demanderait à la fois l’aval du Conseil d’Etat et de l’évêque avant un vote populaire. Contacté par l’apic, M^{re} Felix Gmür n’a pas voulu prendre position. APIC

Non à un carré musulman à Montreux

Le Conseil communal de Montreux a refusé le 19 juin que la Municipalité étudie la création d’un carré musulman au cimetière de Clarens, selon le quotidien *24 heures*. Bassam Degerab, élu Vert et membre du Rassemblement musulman pour l’intégration en Suisse (Ramis), avait déposé un postulat dans ce sens. Il s’agit du premier débat politique sur le sujet dans le canton de Vaud. La Ville de Lausanne a mené des discussions avancées avec l’Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM). Les tractations se jouent maintenant au niveau cantonal pour réserver un carré d’une cinquantaine de places dans le cimetière du Bois-de-Vaux. «Les musulmans du canton pourraient être inhumés ici, note le président Pascal Gemperli. On s’avance vers des concessions payantes.» Aucun carré n’existe dans le canton, où résident près de 30 000 musulmans. APIC

JUGEMENT

Paris condamne des catholiques intégristes

En octobre 2011, ils avaient interrompu la pièce de l’Italien Romeo Castellucci au Théâtre de la Ville, à Paris. Le tribunal correctionnel de la même ville a jugé les militants coupables d’entrave à la liberté d’expression. Trois ont écopé d’amendes fermes de 2000, 1800 et 1500 euros. Les autres devront s’acquitter d’amendes de 200 à 800 euros assorties d’un sursis partiel. Le ministère public avait demandé jusqu’à 5000 euros d’amende. Les prévenus feront appel. «Si les condamnations sont modérées, c’est quand même cher payé pour de la merde!» s’est exclamé l’un des avocats M^{re} François Souchon, soutenant que ses clients avaient défendu «la simple expression d’une idée».

Les militants étaient montés sur scène où ils avaient chanté des cantiques pour protester contre la représentation d’un vi-

sage du Christ souillé par des excréments. D’autres avaient lancé des boules puantes, criant «cathophobie, ça suffit» ou «à bas la République». A l’appel de groupes catholiques intégristes, des centaines de manifestants portant crucifix et chapelets s’étaient rassemblés plusieurs fois devant le théâtre. Au cours du procès, les militants ont exprimé leur «dégoût devant un spectacle déviant» et ont souligné avoir voulu «défendre l’honneur de la foi catholique». Ils devront verser chacun un euro symbolique de dédommagement pour tort moral au metteur en scène, au théâtre et à la Ville de Paris. La Conférence épiscopale française avait pris ses distances par rapport aux actions auxquelles avaient participé, entre autres, la paroisse lefebvriste de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, et l’institut Civitas, lié à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X. APIC

EN BREF

RÉSEAUX SOCIAUX Homélies sur Twitter

Sur son compte Twitter, M^{re} Hervé Giraud commente chaque jour une lecture biblique en 140 caractères. Exemple: à partir d’un verset de l’Evangile de Matthieu – «Prie ton Père qui est présent dans le secret... il te le revaudra» – l’évêque tire cette ultra-brève homélie: «Dieu parle dans la modestie d’une conversation banale». Plus de 4300 personnes suivent l’évêque sur Twitter. Mgr Giraud est aussi président du Conseil pour la communication de la Conférence des évêques de France. APIC

ZURICH

Le projet de messe œcuménique condamné

M^{re} Huonder a condamné jeudi le projet de célébration eucharistique œcuménique à laquelle doivent participer samedi deux prêtres catholiques, deux pasteurs réformés et un prêtre orthodoxe dans la chapelle des Lazaristes de Gfenn, près de Dürdorf (ZH). Selon le droit canonique, la célébration commune de l’eucharistie par des ministres de diverses confessions n’est pas autorisée. Il considère comme un affront cette initiative lancée par deux religieux, un capucin et un jésuite. Le porte-parole du diocèse de Coire avait d’abord annoncé que l’évêque ne prendrait pas position avant l’événement, attendant de voir comment celui-ci se déroulerait. De leur côté, les ordres religieux concernés n’ont pas fait de commentaire. APIC